

Procès-Verbal

Séance du 10 octobre 2025

Séance : 20h05 – 21h05

Président de Séance : Chabaud Jean-Louis,

Étaient présents :

Mmes DANGER Marine, CHAILLAN Delphine, KALUZA Véronique
Mrs BEE Sebastien, MESTRE Bastien, VIVICORSI Pierre-Louis, SABARLY Alain, BRARD Richard, MADOUX Elie

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) non excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Mme DANGER Marine

Le Maire propose l'adoption du Procès-verbal du Conseil Municipal du 4 juillet 2025. Celui-ci ne fait l'objet d'aucune remarque et, est adopté à l'unanimité.

Il a été délibéré les sujets suivants :

- **Requalification de la Place François Beraud, amendes de police 2026 :**
présentation de deux photos d'insertions visuelles de la Place, ces dernières sont affichées en Mairie afin d'être consultées par les administrés.
Une subvention auprès des amendes de police 2026 va être demandée et un courrier de demande de dérogation va être adressé à la Présidente du Conseil Départemental.
Une nouvelle demande de validation du projet va être initiée. Annonce des montants de subvention (80% subventionnés et 20% d'auto-financement soit le taux optimal). Mise au vote 0 contre, 0 abstention
- **Requalification de la Place François Beraud, commencement des travaux :**
Considérant les avancées sur la phase projet et les retours des habitants.
Considérant que les modifications qui pourront être apportées ne sont pas susceptibles de modifier l'enveloppe globale du projet le bureau d'étude va être consulté afin d'obtenir un avant-projet définitif.
Mise au vote 0 contre, 0 abstention
- **Restauration du tableau de l'Assomption, demande de subvention** – Une demande de subvention auprès du FODAC et de l'Etat a été effectuée afin de restaurer le tableau de l'Assomption (œuvre inscrite aux monuments historiques) se trouvant dans l'Eglise paroissiale du village. Les subventions demandées couvrent le paiement à 80% et l'auto-financement est de 20%. La fondation du

patrimoine a aussi été contacté et pourrait prendre une partie de l'autofinancement à sa charge (10%).

Mise au vote 0 contre, 0 abstention

- **Acquisition parcelles H120 et H431 :** Deux parcelles faisant l'objet d'emplacement réservé dans le P.L.U.I vont être acquises par la commune :
 - La H 120 d'une valeur de 8000.00€, située en zone humide acquise dans le cadre du Contrat d'Obligation Réelle Environnementale.
 - La H 431 d'une valeur de 25 000.00€ située en zone d'aménagement urbain.

Le montant de ces acquisitions sera inscrit au budget provisionnel.

Mise au vote 0 contre, 0 abstention

- **Création de la piste de la Faye, demande de subvention EUROPAC :** Explication de la localisation et de l'intérêt financier, la création de la Piste de la Faye suscitera le désenclavement de bois communaux en vu de réalisation de coupes d'affouages (la vente de bois permettra une rentabilité). Le montant total s'élève à 133 860.00€, 80% est pris en charge par des financements publics dont FEADER, l'ONF participera financièrement sur les 20% d'autofinancement. Mise au vote 0 contre, 0 abstention

- **Amélioration sectorisation du réseau d'eau, demande de subvention :** Explication de l'intérêt de la révision du schéma directeur. La commune accuse 60% de rendement au lieu des 68% exigés, il faut donc mettre à jour le schéma directeur et terminer la phase d'amélioration de sectorisation du réseau d'eau. Une demande de subvention a été faite auprès de l'agence de l'eau ainsi que du Département. Le cout total de l'opération revient à 37 225.00 €HT. L'autofinancement s'élève à 30%, un dossier va être déposé auprès de la DETR afin que la part d'autofinancement passe de 30 à 20%. Mise au vote 0 contre, 0 abstention

- **Remboursement du transport scolaire :** Comme chaque année la commune prend en charge les frais des transports scolaires pour les enfants résidant sur la commune. Mise au vote 0 contre, 0 abstention

- **Décision Modificative, budget principal :** Explications et proposition de modification (transfert de crédit d'une opération à une autre). Précision sur la ligne concernée (cimetière). Mise au vote 0 contre, 0 abstention
Mise au vote 0 contre, 0 abstention